

# Reconnexion de l'Afrique à l'économie mondiale

Ce livre est une compilation d'articles issus de la XIIIe Assemblée générale du  
CODESRIA, 2011.

L'Afrique et les défis du XXI<sup>e</sup> siècle

# **Reconnexion de l'Afrique à l'économie mondiale**

Défis de la mondialisation

Sous la direction de

**Abdelali Naciri Bensaghir**



Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique  
DAKAR

© CODESRIA 2016

Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique

Avenue Cheikh Anta Diop Angle Canal IV

BP 3304 Dakar, 18524, Sénégal

Site web : [www.codesria.org](http://www.codesria.org)

ISBN : 978-2-86978-638-7

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne doit être reproduite ou transmise sous aucune forme ou moyen électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'enregistrement ou l'usage de toute unité d'emmagasinage d'information ou de système de retrait d'information sans la permission au préalable du CODESRIA.

Mise en page : Alpha Ousmane Dia

Couverture : Ibrahima Fofana

Distribué en Afrique par le CODESRIA

Distribué ailleurs par African Books Collective

[www.africanbookscollective.com](http://www.africanbookscollective.com)

Le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA) est une organisation indépendante dont le principal objectif est de faciliter et de promouvoir une forme de publication basée sur la recherche, de créer plusieurs forums permettant aux chercheurs africains d'échanger des opinions et des informations. Le Conseil cherche ainsi à lutter contre la fragmentation de la recherche dans le continent africain à travers la mise en place de réseaux de recherche thématiques qui transcendent toutes les barrières linguistiques et régionales.

Le CODESRIA publie une revue trimestrielle, intitulée *Afrique et Développement*, qui est la plus ancienne revue de sciences sociales basée sur l'Afrique. Le Conseil publie également *Afrika Zamani* qui est une revue d'histoire, de même que la *Revue Africaine de Sociologie* ; la *Revue Africaine des Relations Internationales (AJIA)* et la *Revue de l'Enseignement Supérieur en Afrique*. Le CODESRIA co-publie également la *Revue Africaine des Médias, Identité, Culture et Politique : un Dialogue Afro-Asiatique* ; *L'Anthropologue africain*, la *Revue des mutations en Afrique*, *Méthod(e)s : Revue africaine de méthodologie des sciences sociales* ainsi que *Sélections Afro-Arabes pour les Sciences Sociales*. Les résultats de recherche, ainsi que les autres activités de l'institution sont aussi diffusés à travers les « Documents de travail », le « Livre Vert », la « Série des Monographies », la « Série des Livres du CODESRIA », les « Dialogues Politiques » et le *Bulletin du CODESRIA*. Une sélection des publications du CODESRIA est aussi accessible au [www.codesria.org](http://www.codesria.org)

Le CODESRIA exprime sa profonde gratitude à la Swedish International Development Corporation Agency (SIDA), au Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI), à la Ford Foundation, à la Carnegie Corporation de New York (CCNY), à l'Agence norvégienne de développement et de coopération (NORAD), à l'Agence Danoise pour le Développement International (DANIDA), au Ministère des Affaires Étrangères des Pays-Bas, à la Fondation Rockefeller, à l'Open Society Foundations (OSFs), à TrustAfrica, à l'UNESCO, à l'ONU Femmes, à la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) ainsi qu'au Gouvernement du Sénégal pour le soutien apporté aux programmes de recherche, de formation et de publication du Conseil.

# Table des matières

<i>Note sur les auteurs</i> .....	vii
<i>Introduction</i>	
<i>Abdelali Naciri Bensaghir</i> .....	1

## I

### L'Afrique et la mondialisation : les implications

1. L'Afrique face aux défis du développement socio-économique à l'ère de la mondialisation néolibérale <i>Kouider Boutaleb</i> .....	13
2. L'intégration africaine face à la mondialisation <i>Adolphe Dansou Alidjinou</i> .....	45
3. Économie culturelle globalisée et anthropologie de l'exil : une analyse critique des enjeux de la mondialisation à partir de la lecture de <i>Après le colonialisme : Les conséquences culturelles de la globalisation</i> d'Arjun Appadurai <i>Serge Bernard Emmanuel Aliana</i> .....	59

## II

### Quels modèles de reconnexion des pays africains ?

4. Quelle nouvelle reconnexion des pays africains au commerce mondial dans un contexte de mondialisation : l'expérience marocaine ? <i>Abdelali Naciri Bensaghir</i> .....	91
5. Innovations industrielles et développement territorial durable au Maghreb : une illustration à travers une étude comparative des technopôles du secteur agroalimentaire <i>Sidi Mohamed Rigar et Abdelhamid Bencharif</i> .....	113
6. Intégration africaine : quel modèle de coopération économique Sud-Sud ? Expérience des entreprises marocaines pionnières en Afrique subsaharienne <i>Sidi Mohamed Rigar et Youssouf Meite</i> .....	129

### III

#### Quelles conditions de reconnexion ?

7. Diaspora et création d'entreprises en Afrique : recherche de facteurs d'incitation environnementale  
*Louis Ndjetcheu*.....153
8. La monnaie unique africaine : contribution à l'étude du problème des États Unis d'Afrique  
*Ibrahima Thione Diop*.....177
9. L'Afrique a-t-elle un cahier des charges face aux pays émergents  
*Ibrahima Niang*.....197

## Note sur les auteurs

**Serge Bernard Emmanuel Aliana** (1975–2016), a travaillé en tant que chercheur et enseignant/assistant au Département de Philosophie et Anthropologie de l'École Normale Supérieure de Yaoundé (ENS) au Cameroun. Titulaire d'un Diplôme d'Études Approfondies (DEA) en philosophie, option : histoire de la philosophie et philosophie morale et politique avec une thèse de doctorat Ph.D finalisé et non soutenue.

**Adolphe Dansou Alidjinou** est maître de conférences de science politique. Il enseigne le régionalisme africain, l'histoire des idées politiques et la communication politique à l'université Gaston Berger de Saint-Louis. Il est auteur de nombreuses publications scientifiques en sciences sociales en général et en science politique en particulier. Ses recherches actuelles portent sur les relations entre le droit et la politique en Afrique.

**Abdelhamid Bencharif** Docteur en Économie du Développement, Ingénieur des Industries Agricoles et Alimentaires de l'ENSIA (Massy) est Administrateur Scientifique et Enseignant-Chercheur. Il est Spécialiste de l'Économie Alimentaire et plus particulièrement de la régulation des filières et des stratégies des entreprises agro-alimentaires dans le contexte de libéralisation et de mondialisation des économies des pays de la Méditerranée.

**Abdelali Naciri Bensaghir** Professeur habilité en sciences économiques à la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, université Hassan II – Mohammedia – Casablanca au Maroc. Auteur de plusieurs travaux de recherches, publications et communications nationales et internationales, dans les domaines de l'économie du transport, de la logistique et de l'économie internationale.

**Kouider Boutaleb** est professeur en sciences économiques, à la faculté des Sciences économiques et de gestion Université de Tlemcen (Algérie). Il fait ses recherches dans les domaines de l'économie du développement durable, la gouvernance, la planification et la gestion des entreprises. Il a publié sur la théorie de la décision, et a contribué dans plusieurs ouvrages collectifs avec une soixantaine d'articles et communications nationales et internationales sur des thèmes de l'analyse micro et macroéconomique liés au développement socioéconomique au Maghreb et plus particulièrement l'Algérie.

**Ibrahima Thione Diop** est titulaire d'un doctorat de 3ème cycle « Monnaie Finance Banque » et d'un doctorat nouveau régime en « économie internationale » de l'université Pierre Mendès France de Grenoble. Il enseigne à la faculté des sciences économiques et de gestion de l'UCAD depuis 1988, l'économie monétaire internationale et la microéconomie. Il a été notamment chef du département d'analyse et politique économiques et présentement directeur du CREA (Centre de recherches économiques appliquées).

**Youssef Meite** est doctorant en sciences de gestion, il prépare une thèse sur le thème « Gouvernance d'entreprise et stratégies de développement durable : quels enjeux pour les entreprises de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) ? Application au cas du transport urbain à Abidjan – Côte d'Ivoire ». Ses travaux de recherche portent sur la Gouvernance d'entreprises et la problématique du développement durable. Il est actuellement professeur vacataire chargé des travaux dirigés au cycle-licence à la faculté des sciences juridiques, économiques et sociale de Marrakech – Université Cadi Ayyad. Il est conjointement rattaché dans le cadre d'une cotutelle internationale de thèse, au Groupe de recherche en Management et Ingénierie de Développement (GREMID) de l'Université Cadi Ayyad Marrakech (Maroc) et au Groupe de sociologie politique européenne (GSPE) de l'Université de Haute Alsace Mulhouse (France).

**Louis Ndjetchu** est enseignant – chercheur à l'Université de Douala. Il est titulaire d'un Doctorat Troisième Cycle en Sciences de Gestion et d'un Doctorat d'Etat en Sciences Comptables et Fiscales. Il est chargé de cours au Département de Finance et Comptabilité où il enseigne la Fiscalité, la gouvernance financière et comptable des entreprises et les Mathématiques Financières. Il a été le premier coordonnateur de la filière Expertise Comptable de l'Université de Douala et Chef de Département d'Economie Publique. Il est auteur de plusieurs articles scientifiques dans le domaine de la Comptabilité, de la Fiscalité et de l'Audit.

**Ibrahima Niang** est Docteur en Sociologie option Sociologie économique et relations internationales, diplômé en Management de la communication des entreprises. Depuis une dizaine d'années, il poursuit des recherches sur la présence chinoise en Afrique et ses perspectives. En outre, Il est enseignant-chercheur (assistant vacataire) au Département de Sociologie de l'UCAD et charge du pôle recherche Afrique-Asie au Laboratoire de Prospective et de Sciences des Mutations de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Auteur de plusieurs articles sur la thématique de la Chine en Afrique et sur celle des mouvements sociaux de jeunes en Afrique.

**Sidi Mohamed Rigar** est Docteur en sciences de gestion, enseignant-chercheur à l'Université Cadi Ayyad, Marrakech et directeur du groupe de recherche sur le management et l'ingénierie de développement – GREMID. Il était aussi chef de département des sciences de gestion à la même université entre 2006 et 2011. Il est actuellement Vice Doyen chargé de la recherche scientifique et de la coopération à la faculté des sciences juridiques économiques et sociales de l'université Cadi Ayyad de Marrakech, où il dirige également le Master « Management Financier de l'entreprise ». Ses champs d'intérêt s'agencent dans les domaines du management des organisations et la fiscalité des entreprises, avec plusieurs participations à des manifestations scientifiques nationales et internationales et des publications dans des revues spécialisées. Dans le cadre de ses travaux il a aussi contribué à la réalisation de plusieurs projets de recherche notamment avec le « Global Development Network GDN », l'Economic Research Forum ERF et le CODESRIA.



# Introduction

---

Abdelali Naciri Bensaghir

Actuellement, la question de l'intégration des pays africains à l'économie mondiale interpelle davantage les analystes.

D'une part, la mondialisation néolibérale semble adopter les valeurs et les normes d'un Nord développé qui embrasse la postmodernité, pour les imposer à un Sud encore en quête de modèles de développement et qui ne peut prétendre à la protection de ses structures industrielles naissantes. D'autre part, au sein même des pays du Sud, les pays africains restent économiquement les plus sensibles aux perturbations du commerce mondial (14 pays parmi les 20 pays les plus pauvres sont africains). La mondialisation accentue ainsi les inégalités et pousse à la marginalisation des pays pauvres. Pour l'Afrique, sa part dans les échanges commerciaux mondiaux s'effrite de plus en plus dans les dernières années et représente actuellement moins de 3 pour cent ; elle ne capte que 5 pour cent du stock total entrant des IDE dans le monde. Par ailleurs, et avec des économies où l'agriculture continue à représenter plus des deux tiers du PIB et où la part de l'industrie n'a pas changé depuis les années soixante-dix du siècle dernier, la balance commerciale africaine reste largement excédentaire, plus de la moitié en étant représentée par des exportations minérales.

Certes, les pays africains présentent un important potentiel de croissance en raison de leurs énormes besoins dans les différents domaines, et font actuellement la convoitise de plusieurs pays développés, mais ils connaissent en même temps de grands problèmes économiques, politiques et sociaux. Le rapport sur la compétitivité africaine<sup>1</sup> note que, partis avec les mêmes PIB par habitant que les pays de l'Asie du Sud-Est dans les années soixante, les pays de l'Asie ont évolué plus rapidement que les pays de l'Afrique. D'énormes retards affectent ainsi en Afrique les facteurs déterminants de la compétitivité des pays, tels que la qualité des institutions, les infrastructures, l'environnement macroéconomique, la santé, l'enseignement supérieur et la formation, l'efficacité du marché du travail et du marché financier, les technologies et la capacité d'innovation... etc.

Le bilan ne s'applique toutefois pas uniformément à l'ensemble des pays africains. Les niveaux de développement, la qualité des institutions et les besoins en matière de politiques économiques ne sont pas identiques pour tous les pays africains.

Alors que certains pays sont arrivés à hausser leurs niveaux de compétitivité (Afrique du Sud, Botswana, Gabon, Maroc, Namibie, Seychelles, Maurice, Rwanda), d'autres pays plus fragiles cherchent tout simplement à rétablir une certaine stabilité. Il n'est guère possible par conséquent de construire des politiques de compétitivité identiques pour des pays aux besoins et ressources différents. Les réflexions à ce niveau doivent envisager toutes les composantes des politiques de compétitivité, en partant de la mise à niveau de la qualité des institutions par l'augmentation de la capacité du secteur public, l'amélioration des infrastructures, la qualification des systèmes de formation, l'encouragement à l'utilisation des technologies, etc., pour arriver à la planification de politiques d'intégration régionale en vue d'accroître la compétitivité de l'ensemble des pays africains par l'accroissement du commerce interrégional et l'augmentation de la taille des marchés.

Que signifie la mondialisation pour l'Afrique ? Quels changements implique-t-elle ? Quels modèles de développement impose-t-elle, et dans quelles conditions ? Un premier essai de compréhension est exposé dans le présent ouvrage, qui regroupe les actes des travaux de la 13e Assemblée générale du CODESRIA qui a eu lieu en 2011 à Rabat au Maroc et a eu comme thème principal « L'Afrique et les défis du XXIe siècle ».

Réussir une certaine intégration de l'Afrique à l'économie mondiale à l'ère de la mondialisation exige dans un premier temps de débattre des éléments de réussite et d'échec des politiques économiques entreprises jusqu'ici dans les pays africains, et incite à chercher comment remédier aux facteurs qui handicapent le développement de l'Afrique dans un contexte d'économie mondialisée.

Ainsi, dans le premier chapitre, « L'Afrique face aux défis du développement socio-économique à l'ère de la mondialisation néolibérale », Kouider Boutaleb s'arrête sur le pourquoi de l'échec des modèles de développement en Afrique. Deux questions principales doivent être discutées : qui doit formuler les modèles de développement ? À quels modèles de développement doit-on se référer ?

Pour la première question, l'auteur note que, contrairement aux pays du Nord, où la bourgeoisie avait constitué l'État conquérant au cours des XVIIIe et XIXe siècles, dans les pays en développement, l'État a été constitué par les pouvoirs d'après-indépendance qui tiraient leur légitimité de la lutte de libération. Ils avaient institué un pouvoir centralisé, limitant la participation à la prise de décision. Quant aux modèles de référence, les pays en développement s'inspiraient des deux tendances de l'époque, à savoir le modèle socialiste centralisé autour de l'État et le modèle capitaliste prônant la primauté du marché.

L'auteur constate l'échec douloureux de la plupart de ces expériences, que ce soit dans les pays socialistes ou dans les pays capitalistes, entraînant un pesant legs de sous-développement, difficile à surmonter même dans les décennies prochaines. Un tel échec s'explique, selon l'auteur, non par les facteurs externes (relation centre/périphérie) ou par les erreurs de gouvernance interne, mais du fait de la nature des systèmes socio-économiques mis en place et de leurs modes de fonctionnement qui, en Afrique, ont été complètement pervertis après une période de grâce des chefs charismatiques. Cela n'avait pas seulement échoué à lancer un processus de développement socio-économique, cela avait bloqué ce processus par le contrôle des ressources et leur distribution selon un esprit clientéliste. L'explication est développée davantage par les adeptes de l'école institutionnaliste.

Le redéploiement actuel de la plupart des pays africains vers le modèle capitaliste, que ce soit d'une façon volontaire ou sous l'impulsion des institutions financières mondiales pose à nouveau, pour l'auteur, les questions de la qualité des États et de leur gouvernance, en particulier dans le nouveau contexte de mondialisation. Dans ce contexte, plusieurs contraintes pèsent sur le processus de développement des pays africains, tels le poids de la dette, la montée des conditionnalités de l'aide au développement, et le fardeau de l'exode des compétences.

Dans ce nouveau contexte néolibéral, l'auteur souligne qu'il n'y a pas de modèle précis de développement valable pour tous les pays, qu'un modèle de développement doit tenir compte des spécificités des pays et que chaque pays a des caractéristiques et une histoire propre dont sa stratégie de croissance doit tenir compte. Le modèle de développement des pays de l'Asie du Sud-Est offre à cet égard un bel exemple de réussite à méditer, même si les conditions mondiales ont changé. L'exemple du modèle de développement de la Corée du Sud est évoqué et comparé au cas algérien pour montrer la réussite de l'un et l'échec de l'autre, cela dans deux pays où l'État a joué un rôle dominant dans les politiques d'industrialisation. La différence, pour l'auteur est qu'en Algérie en particulier et en Afrique en général, la logique de contrôle et de distribution de la rente l'a toujours emporté sur la logique de développement. Et de conclure que les pays africains ont besoin d'instaurer un État de droit capable de mettre en place les conditions de réussite et d'épanouissement des modèles de développement.

Adolphe Dansou Alidjinou, dans le deuxième chapitre, « L'intégration africaine face à la mondialisation », relève que l'État nation africain est aujourd'hui, à tout le moins, un échec face à lui-même et face à la communauté internationale. L'auteur revient sur la place qu'occupent les questions du territoire dans le processus d'intégration des pays africains, dans la mesure où le territoire a souvent conditionné les rapports entre ces pays, en totale contradiction avec l'objectif d'unité proclamé. L'auteur s'enquiert de la pertinence des questions d'intégration africaine dans un contexte où le territoire pose problème au sein même de la

plupart des États africains, qui ont des problèmes de souveraineté sur leurs propres territoires.

Pour l'auteur, les problèmes territoriaux, résultats de la période des compétitions coloniales, doivent être résolus avant de s'engager dans un processus d'intégration. Le territoire, qui est pour l'auteur une construction historique, en interaction permanente avec les dynamiques sociales, politiques et économiques, ne constitue plus la base de l'établissement des États africains, laissant la place à de nouvelles formes de territorialité dont les bornes ne coïncident pas nécessairement avec les limites officielles, les normes, ou le langage des États.

L'auteur note que l'intégration africaine ou la constitution d'espaces économiques régionaux fut surtout refusée par certains leaders africains qui voyaient dans la création d'un espace fédéral une remise en cause de leurs territoires, lieu matériel de l'exercice de leurs pouvoirs et source de leurs légitimités, ancrant de la sorte une nouvelle forme de territoire et donnant naissance à l'État-nation. Une telle situation fut encore encouragée par la charte de l'OUA sur la souveraineté des nations, sur l'intégrité territoriale des États et sur le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États.

La grande question soulevée par l'auteur est : comment les pays africains réussiront-ils à faire face à la mondialisation en étant désunis, dans un contexte mondial caractérisé par les grands groupements économiques ? Le nouveau-né, l'Union africaine, leur permet-il de réaliser cet objectif ? Un premier élément de réponse est déjà formulé par l'auteur, qui avance que l'Union africaine, comme l'ancienne OUA, ancre davantage la souveraineté des États qu'elle ne fait la promotion d'un esprit de souveraineté supranationale.

Dans le troisième chapitre, « Économie culturelle globalisée et anthropologie de l'exil : une analyse critique des enjeux de la mondialisation à partir de la lecture d'*Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation* d'Arjun Appadurai », Aliana Serge Bernard Emmanuel renvoie à la réflexion sur les dimensions culturelles de la mondialisation, à savoir la formation de nouvelles communautés transnationales résultant de l'accélération de la circulation des flux, notamment entre individus. Présentant une lecture des thèses du socioanthropologue américano-indien Arjun Appadurai qui met la culture et la circulation au centre des nouveaux concepts de la mondialisation postmoderne, il souligne que cette dernière a accentué les mouvements de personnes, et par conséquent la déterritorialisation des groupements, créant des « communautés imaginées » et réinventant de nouvelles cultures, encouragée en cela par le développement économique, technologique et médiatique. Il expose dans un premier point l'anthropologie de l'exil ou la manière dont les diasporas conçoivent leurs nouvelles présentations culturelles, ainsi que les nouvelles solidarités transnationales dans un monde globalisé, caractérisé par une désaffectation des cultures et des groupements à des territoires. Dans

un deuxième point, l'auteur présente les dimensions de la constitution de ces groupements transnationaux avec d'une part, l'enracinement, en même temps que leur déracinement culturel, des cultures locales, comme réponse radicale à la postmodernité permise par la mondialisation et, d'autre part, l'apparition de la néosociété civile transnationalisée. Dans un troisième point, l'auteur discute la place de l'Afrique et de son identité dans le contexte de la globalisation, en affirmant que ce monde globalisé représente plus une opportunité qu'une menace pour une Afrique dont l'identité n'est pas figée, mais qui évolue au gré des enjeux liés à la mondialisation.

### **Quels modèles de reconnexion des pays africains ?**

La question de la reconnexion de l'Afrique à l'économie mondiale doit permettre de concevoir des modèles de développement dépassant la simple exploitation et exportation des ressources naturelles. La mondialisation accentue la division internationale des processus de production et accélère la circulation des capitaux, des marchandises, des personnes et des informations. Les pays africains doivent ainsi tirer profit de la mondialisation en se positionnant sur les segments productifs où ils sont le plus compétitifs.

À cet effet, Abdelali Naciri Bensaghir présente dans le quatrième chapitre : « Quelle nouvelle reconnexion des pays africains au commerce mondial dans un contexte de mondialisation : l'expérience marocaine ? », le modèle de reconnexion du Maroc à l'économie mondiale depuis la fin du dernier siècle. L'expérience marocaine est riche d'enseignements. L'insertion du Maroc dans le commerce mondial est restée pour des décennies fondée sur quelques secteurs exportateurs, notamment l'agroalimentaire et le textile. Le développement du secteur textile a profité de la conjonction des politiques économiques marocaines dans le cadre des stratégies de substitution à l'importation adoptées dans les années soixante et soixante-dix, où le secteur textile a bénéficié de la plus grande partie des investissements, et de la volonté des pays européens de délocaliser une partie de leurs productions des produits textiles dans le cadre de nouvelles stratégies de production et de distribution.

Toutefois, les retombées escomptées du développement du secteur textile, au niveau de l'accroissement du niveau d'industrialisation de l'économie marocaine, sont restées très limitées. On n'a assisté qu'à un développement restreint de l'aval de la filière, notamment celui de la confection des articles textiles, sans que cela autorise le développement de l'amont très capitalistique, aux effets d'entraînement sur tout le tissu industriel, comme cela a été le cas pour les pays développés et les nouveaux pays développés où le secteur textile avait constitué la première étape de l'industrialisation. Le développement du tissu industriel se traduit ainsi par la diminution de la part des produits textiles dans les exportations, et l'augmentation de la part des autres articles, tels que l'électronique, l'électricité, l'automobile.

On note ainsi que les difficultés des secteurs exportateurs marocains sont d'ordre structurel dans la mesure où la compétitivité des produits n'est que le reflet de l'amélioration des performances de son système productif en termes de capacités de production, de progrès technologique et d'accumulation du capital.

La nouvelle stratégie marocaine vise ainsi le développement de secteurs plus importants comme l'électronique, l'électricité, l'automobile. En effet, l'industrie automobile a été retenue en 2005, dans le cadre du plan du développement industriel « Émergence », parmi les nouveaux vecteurs de reconnexion de l'économie marocaine au commerce mondial. L'objectif est de profiter du redéploiement international de l'industrie automobile qui tend à favoriser relativement les espaces industriels périphériques des principaux centres de production, à savoir les USA, l'UE et le Japon. Dans ce schéma, le Maroc appartient à une zone géographique, l'Afrique du Nord, qui reste marginale dans le processus de production de l'industrie automobile, particulièrement européenne. Toutefois, l'industrie automobile au Maroc connaît actuellement un essor, notamment dans la région du Nord, en conjonction avec la volonté du gouvernement de développer cette région et l'objectif des équipementiers de délocaliser certaines activités automobiles auparavant réalisées en Espagne et au Portugal et en Europe orientale en raison de la convergence des revenus dans la péninsule ibérique et aux pays du PECO.

L'auteur note toutefois le risque, pour le Maroc, de voir les investissements réalisés concentrés principalement sur des segments du processus de production qui sont intensifs en main-d'œuvre, ce qui se voit dans la plupart des délocalisations qui portent essentiellement sur le câblage qui est une activité consommatrice de main-d'œuvre peu qualifiée. Cela limitera encore les possibilités d'apprentissage industriel et organisationnel.

Dans le chapitre V intitulé « Innovations industrielles et développement territorial durable au Maghreb : une illustration à travers une étude comparative des technopôles du secteur agroalimentaire », les auteurs Sidi Mohamed Rigat et Abdelhamid Bencharif évoquent la notion de technopôle comme innovation pour le développement territorial durable, nécessitant la réunion des connaissances scientifiques, des investissements industriels et l'appui de l'État. Il s'agit de développer des systèmes productifs locaux dans un contexte marqué par l'émergence des politiques territoriales et par la décentralisation des politiques sectorielles.

La notion de technopôle en tant qu'innovation exige une coordination entre le monde scientifique et le monde industriel sur un territoire présentant certaines conditions en termes d'infrastructures et d'institutions de création et de diffusion de l'innovation. C'est un processus d'appropriation des connaissances par les industriels, pour le développement territorial dans un cadre réunissant le global et le local.

Les auteurs montrent que malgré le développement des notions de technopôles, de pôles de compétitivité et de clusters depuis plusieurs décennies dans les pays du Nord, les pays du Maghreb n'ont vu le développement de ces technopôles que vers la fin des années 1990. Ils présentent à cet effet une étude comparative des technopôles dans le secteur agricole et agroalimentaire des trois pays du Maghreb : Maroc, Algérie et Tunisie. Pour les auteurs, le technopôle comme innovation dans ce secteur, notamment pour l'activité agricole, bien ancrée dans le territoire, répond aux contraintes que subissent le monde agricole et l'industrie agroalimentaire dans un contexte d'échanges commerciaux mondialisés. Ces contraintes sont liées à l'utilisation des progrès technologiques et des modèles d'organisation évolués dans la production, la transformation et la commercialisation de produits agricoles ayant des exigences spécifiques : qualité nutritionnelle et sécurité, conservation, traçabilité... etc.

Les auteurs notent que deux arguments justifient la mise en place des technopôles agricoles au Maghreb : d'une part, l'urgence des gains de compétitivité, face aux perspectives des marchés et à la fracture économique Nord-Sud, et d'autre part, l'exigence de dispositifs novateurs, aptes à organiser les ressources cognitives et à permettre le réel transfert des savoirs, leur accumulation et leur démultiplication locale. Ils soulèvent l'importance du développement du secteur agricole pour les pays du Maghreb dans un contexte d'échanges commerciaux mondiaux libéralisés. Ainsi, le secteur agricole agroalimentaire connaît actuellement un accroissement des facteurs « immatériels » au sein de la valeur des produits agricoles et alimentaires. Cela fait défaut dans les pays maghrébins où le secteur agricole ne bénéficie pas d'un fort appui des domaines scientifiques, en raison notamment des retards enregistrés dans la recherche scientifique en général.

L'étude de technopôles agricoles présentée montre la diversité des expériences dans les trois pays maghrébins. Les technopôles agroalimentaires réalisés en Tunisie et au Maroc et les projets de technopôles en Algérie sont tous faits dans le cadre de plans globaux de développement du secteur agricole. La réussite de ces expériences a pour condition, aux yeux des auteurs, la mobilisation des ressources cognitives nationales autour de réseaux spécialisés, l'organisation des relations entre ces réseaux et les entreprises, la recherche de nouvelles formes de partenariats internationaux qui autorisent de réels transferts des savoirs et leur démultiplication locale.

Les auteurs, Sidi Mohamed Rigar et Meite Youssouf, présentent dans le chapitre VI, « Intégration africaine : quel modèle de coopération économique Sud-Sud ? Expérience des entreprises marocaines pionnières en Afrique subsaharienne », un modèle de coopération Sud-Sud développé entre le Maroc et les pays de l'Afrique subsaharienne. Cette coopération fait suite aux relations politiques, économiques, religieuses, économiques et culturelles séculaires entre les deux parties. C'est un exemple très riche d'enseignements pour des relations Sud-Sud résultant d'une

orientation volontaire du Maroc vers son voisinage subsaharien. Le partenariat est fondé sur le développement des relations commerciales – comportant des accords permettant la réduction des droits de douane pour les produits industriels subsahariens – et des relations d'investissement, avec la présence dans les pays subsahariens de plusieurs entreprises marocaines dans les secteurs de la banque, des transports, des assurances, des télécommunications, des travaux publics et bâtiments, ainsi que d'offices nationaux d'eau, d'électricité et de formation professionnelle. Il s'agit de mettre à disposition des pays subsahariens l'expérience du Maroc dans l'électrification, l'accès à l'eau potable, la construction de barrages, les infrastructures routières et ferroviaires, les télécommunications et les nouvelles technologies. Stratégie confortée par la position géographique du Maroc et sa volonté de jouer le rôle de tremplin entre l'Afrique et le reste du monde. Cette stratégie est encouragée par le potentiel de croissance que présente l'Afrique subsaharienne, avec une croissance démographique soutenue, une urbanisation croissante et la montée d'une classe moyenne qui peut représenter un facteur de stabilisation politique, à côté des ressources naturelles dont jouissent ces pays.

Les relations économiques entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne n'ont ainsi cessé d'évoluer depuis le début des années 2000 avec une part de 8 pour cent dans les exportations marocaines et 60 pour cent des IDE marocains, soit 360 millions de dollars, ce qui fait du Maroc le deuxième investisseur en Afrique après l'Afrique du Sud. Plusieurs exemples d'entreprises publiques et de groupes privés engagés dans l'investissement dans l'Afrique subsaharienne sont présentés dans le papier.

### **Quelles conditions de reconnexion ?**

L'amélioration de la place des pays africains dans le commerce mondial exige la révision de la donne concernant les économies africaines, de façon individuelle et collective. Au niveau interne, plusieurs conditions doivent être améliorées, notamment la gouvernance des institutions publiques et privées, les infrastructures, la formation des ressources humaines, l'accès aux technologies... etc. Au niveau externe, une coopération économique régionale serait d'un apport bénéfique dans l'échange des expériences, la création du commerce et l'élargissement des marchés.

En effet, Louis Ndjetcheu, dans le chapitre VII, « Diaspora et création d'entreprises en Afrique : recherche de facteurs d'incitation environnementale », présente un questionnement sur la place de la diaspora dans le processus de développement en Afrique, en dehors du schéma traditionnel de transferts d'argent pour les besoins de consommation. Pour l'auteur, malgré l'évolution importante des transferts dans les dernières décennies, ces transferts restent orientés principalement vers des investissements improductifs tels les besoins des familles d'origine, la construction de routes, d'écoles ou d'établissements de santé,



ou, à la limite, dans des secteurs économiques à effets d'entraînements très réduits tels que l'immobilier et le commerce. L'auteur propose d'encourager les diasporas africaines à créer des PME créatrices d'emploi et moins capitalistiques. Mais il faut pour cela préparer un environnement propice et incitatif à l'investissement aux yeux des migrants. L'auteur expose une marche vers la préparation de cet environnement à travers l'organisation de foires pour consolider les relations des migrants avec leurs pays d'origine, l'accompagnement des migrants dans la préparation de leurs projets, l'aide au choix des types d'intervention des migrants dans les opérations d'investissement. L'auteur note que des pays africains se sont engagés dans ce processus de préparation de l'environnement, notamment juridique et fiscal, dans le cadre de traités entre plusieurs pays visant à renforcer le cadre juridique et à unifier les données fiscales dans l'objectif de les harmoniser avec les normes internationales. L'exemple du Traité de l'organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) est révélateur. Ce traité apporte l'uniformisation et la simplification d'un régime juridique applicable dans tous les États-parties de l'Organisation, aux niveaux du droit des sociétés commerciales, de la réglementation des différentes formes de garanties offertes aux créateurs, de l'organisation des procédures simplifiées du recouvrement et des voies d'exécution, du droit commun de l'arbitrage dans les États-membres, et de l'organisation et l'harmonisation des comptabilités des entreprises. Au niveau fiscal, les efforts entrepris pour l'encouragement de l'investissement dans les pays africains, portent sur l'exonération d'impôt sur les bénéfices ainsi que sur d'autres impôts directs pendant les premières années d'exploitation, sur les exonérations de droit de douane, et sur les impôts indirects sur les équipements importés ou produits localement. Toutefois, l'auteur relève que l'environnement de l'investissement en Afrique reste encore moins attractif en raison notamment de la multiplicité des intervenants sur le plan juridique et fiscal, de la lenteur administrative et de d'une présence modeste de la magistrature en droit des affaires.

Dans le chapitre VIII, « La monnaie unique africaine : contribution à l'étude du problème des États Unis d'Afrique », Diop Ibrahima Thione présente un instrument d'intégration des économies africaines pour faire face aux difficultés que rencontrent ces économies devant les défis de la mondialisation. En effet, l'Afrique reste encore, au niveau externe, marginalisée sur le plan des IDE, du commerce mondial, et elle souffre encore, au niveau interne, des crises alimentaires et de son retard technologique, notamment au niveau des TIC.

L'intégration économique, qui permet une circulation des produits dans l'espace intégré, se base premièrement sur l'union douanière qui permet la suppression des droits de douane, puis sur le marché commun qui permet la libre circulation des marchandises et celle des facteurs de production, et, enfin, sur l'union économique fondée sur la base de l'union monétaire. Théoriquement,

cette intégration économique permet d'accroître les échanges commerciaux entre les pays intégrés, selon le principe de création du commerce. Pour l'Afrique, des espaces intégrés ont été créés, donnant lieu à des unions économiques avec les unions monétaires, mais sans aboutir à dynamiser les échanges commerciaux intercommunautaires et intracommunautaires. Trois groupements sont présentés dans le papier : l'UEMOA, la CEDEAO et la CEMAC. Les parts des échanges commerciaux entre les pays de ces trois groupements restent faibles, ainsi que les taux des échanges entre les trois groupements.

En plus des difficultés propres aux économies des pays de ces groupements, telles que la non-diversification et la ressemblance des productions, l'omniprésence du secteur informel, les coûts des transports élevés, l'auteur analyse l'obstacle de la diversité des monnaies et de leur inconvertibilité. D'où l'intérêt, selon l'auteur, de la mise en place d'une monnaie unique pour développer le commerce intrarégional et augmenter la compétitivité des produits africains. Sur le plan politique, l'ABCA (Association des banques centrales africaines) a lancé en 2002 le PCMA (le Programme de coopération monétaire en Afrique) avec la mise en place d'une monnaie et d'une banque centrale uniques à l'échelle du continent. Sur la CEDEAO, l'une des cinq régions mises en place par l'ABCA, l'auteur note l'existence de huit monnaies inconvertibles. L'unification de ces monnaies en une seule permettra d'accroître le commerce au sein de ce groupement, comme l'attestent de nombreux travaux théoriques.

Dans le chapitre IX, « L'Afrique a-t-elle un cahier des charges face aux pays émergents ? », l'auteur présente une étude prospective qui développe le repositionnement des relations africaines dans le cadre de relations Sud-Sud, notamment avec les pays émergents, dans un contexte où l'Afrique excite la convoitise des puissances traditionnelles telles que les USA, la France et la Grande-Bretagne, en même temps que des puissances émergentes, telle la Chine.

Il s'agit, pour l'auteur, de savoir si l'Afrique possède une vision de son avenir, afin d'éviter le piège d'une « mondialisation subalterne ». Le constat s'impose en effet de l'échec des pays africains, jusqu'à ces jours, à trouver place dans l'économie mondiale, contrairement aux pays asiatiques qui ont su tirer profit de leur spécialisation dans le cadre de la division internationale du travail pour développer des modèles propres d'intégration à l'économie mondiale. Notamment la Chine, qui s'intéresse à l'Afrique pour faire face à la forte dépendance de son économie dans les secteurs de l'énergie, des matières premières et des produits agricoles.

L'auteur présente l'exemple de la coopération Chine-Afrique et fait ressortir les déséquilibres entre un continent et un pays-continent. Dans une telle situation, l'Afrique se trouve confrontée à l'absence d'une stratégie africaine commune dans ses rapports avec la Chine, ce qui permet à celle-ci de tisser ses relations de pays à pays. Un forum sino-africain est ainsi institué pour passer de relations bilatérales à

des relations multilatérales, en essayant de développer les pays partenaires africains dans les domaines se rapportant à la sécurité et à la paix, aux infrastructures, à la santé, aux ressources humaines, à l'agriculture, au commerce, à l'investissement, au tourisme et à l'exploitation des ressources naturelles.

Toutefois, l'évolution des relations semble reproduire le schéma qu'entretiennent les pays africains avec les pays occidentaux dans la mesure où les exportations africaines portent principalement sur les ressources naturelles, notamment les produits énergétiques dont la Chine reste fortement dépendante, alors que les importations sont des produits manufacturés. Dans cette relation, l'auteur note que le modèle relationnel est subi par les pays africains plutôt qu'orienté par ceux-ci. D'une part, les pays africains ne peuvent pas développer des industries de transformation pour améliorer leurs exportations, d'autre part, la Chine procède par un traitement au cas par cas, rompant avec l'esprit multilatéral prôné dans le premier sommet sino-africain de 2000 et fragilisant ainsi l'équilibre des institutions sous-régionales et continentales.

L'auteur ne remet pas en cause les relations Chine-Afrique, mais espère les réorienter vers une présence des pays africains qui soit davantage porteuse de projets de développement, mettant fin aux relations imposées par le système colonial et néocolonial.

